

## Le biogaz Un projet exemplaire!

**Daniel Annen, agriculteur à Gollion, se lance avec sa famille dans une réalisation hors du commun: la production d'énergie renouvelable par du biogaz agricole. Il nous explique ce processus novateur.**

### Qu'est-ce que le biogaz ?

Le biogaz résulte de la fermentation de matières organiques en l'absence d'oxygène dans un digesteur. Des micro-organismes dégradent des sous-produits, restes de repas, de fruits et de légumes, déchets de cuisine, huiles de friture, invendus, poussières de céréales, fumier et purin.

Ramassés et traités, ces déchets produisent énergie et engrais naturels pour l'agriculture. Le gaz méthane entraîne un moteur qui dégage de la chaleur en faisant tourner une génératrice qui produit de l'électricité.

### Le but ?

Au quotidien, pour une entreprise, éliminer les déchets de manière correcte fait partie d'une bonne gestion, aussi bien pour l'image vis-à-vis de la clientèle et des partenaires que pour respecter la nature et ménager globalement nos ressources.

### L'envergure du projet ?

L'incinération de déchets humides nécessite beaucoup d'énergie fossile. Depuis l'an 2000, nous réfléchissons à la solution de produire du biogaz en milieu fermé, évitant le dégagement d'odeurs désagréables.

Le projet de biogaz, adopté en votation par le Conseil général de Gollion et autorisé par le canton, représente un investissement de 2,5 millions de francs y compris le chauffage à distance. La mise en service aura lieu idéalement en été 2011.



Daniel Annen

### Les avantages ?

Cette installation de biogaz correspond à l'économie annuelle d'environ 70'000 litres de mazout. Elle permettra d'une part de produire de l'électricité (environ 1 million de KWh équivalent aux besoins de 250 ménages) et d'autre part la chaleur pour chauffer le nouveau quartier des Campanules, 55 appartements réalisés par la Coopérative Cité Derrière. Philippe Diesbach, son président, a accordé sa confiance à ce projet d'envergure novateur qui favorise la production économique d'énergie verte tout au long de l'année.

## GOLLION - LES CAMPANULES

La commune de Gollion a lancé le 18 novembre 2008 un concours d'architecture dont l'objectif était la réalisation d'un ensemble résidentiel avec aménagements paysagers. Le 27 avril 2009, les lauréats ont été désignés. Il s'agit du bureau d'architecture «al30» (Andres Goetz, Simon Monnier, David Pecoraro) – associé au bureau d'architectes paysagistes «Hüsler & Associés Sàrl» (Christoph Hüsler, Tristan Bonani, Emmanuel Graztous), tous deux situés à Lausanne. Le maître d'ouvrage de ce vaste projet intitulé «Je ne mangerai plus de cerises en hiver» est la Coopérative Cité Derrière.

### Projet immobilier « Les Campanules »

L'envie de cultiver le respect de l'environnement est dans l'air du temps. Aux portes de Lausanne, à Gollion, « Les Campanules » représentent un complexe immobilier qui répond aux exigences actuelles en matière d'écologie et d'économie d'énergie selon le label Minergie®.

Au cœur de la nature, un ensemble de 55 appartements, dont 30 de 2,5 à 4,5 pièces destinés à la PPE, sont mis en vente. Tournés vers la lumière, ils jouissent d'une grande clarté. La disposition et la structure des habitations permettent d'évoluer dans un espace épuré face à une campagne riche en variété de pigments, de camaïeux et de coloris qui reflètent un tableau de maître. Des prés embellis par des arbres fruitiers rappellent l'importance de la nature apaisante et bienfaitrice, qui est une suprême ressource, un trésor intarissable de sons, rythmes et silences. Elle se métamorphose constamment.

A Gollion, la nouvelle construction «Les Campanules» porte parfaitement son nom à l'image des fleurs bleues et violettes qui symbolisent la douceur des saisons et l'enchantement des lieux.

Le projet définitif est structuré de la manière suivante:

- 1 immeuble sera dédié à la location en marché libre à prix coûtant (8).
- 2 bâtiments contiendront des appartements en PPE (30).
- 1 construction accueillera des logements protégés (17).
- 1 bâtisse consacrée à des locaux destinés à des activités (env. 250 m²).

La coopérative a prévu une installation d'un système biogaz et chauffage à distance pour la production de chaleur et d'eau chaude sanitaire. Le biogaz, produit dans le village de Gollion, sera acheminé par des conduites qui seront installées jusqu'à l'intérieur des bâtiments.

Les travaux débuteront en avril 2011.



### Guide

#### Un site en un clic

Jetez un oeil au site internet [www.citederriere.ch](http://www.citederriere.ch) afin de vous renseigner sur toutes les activités de la Coopérative Cité Derrière.

Pour les lecteurs qui souhaitent en savoir plus sur le biogaz, la rédaction leur recommande de consulter le site « Notre planète »:

<http://www.notre-planete.info/ecologie/dechets/biogaz.php>



#### Envie de lire ?

**Titre :** La production de Biogaz

**Auteurs :** Uwe Görisch / Markus Helm

**Editeurs :** Ulmer, Paris, France

En vente sur <http://www.eyrolles.com/Sciences/Livre/la-production-de-biogaz-9782841383177>  
 ou à commander chez Payot